

**L'honorable M. Lorne Bonnell:** Honorables sénateurs, j'appuie la plupart des observations du sénateur Marshall et du sénateur Hicks, mais je ne suis pas du tout d'accord quand le sénateur Marshall dit que l'actuel ministre des Affaires des anciens combattants a fait davantage pour les anciens combattants canadiens que n'importe lequel de ses prédécesseurs. L'actuel ministre est très respecté partout au Canada, comme l'a dit le sénateur Marshall, nous l'aimons tous et pensons que c'est un grand homme. Bien sûr, il a fait des choses remarquables, mais l'un de ses prédécesseurs, l'honorable Daniel J. MacDonald de l'Île-du-Prince-Édouard, en a fait encore plus. Il a établi les pensions de veuves et le Programme pour anciens combattants avançant en âge qui, finalement, est pleinement en vigueur cette année. L'honorable George Hees a rebaptisé le programme, qui porte maintenant le titre de Programme pour l'autonomie des anciens combattants, mais il avait été établi par un ancien gouvernement et un ancien ministre.

Pour revenir à notre sujet, je dirai que les observations du sénateur Marshall concernant les anciens combattants sont exactes. Ce qu'il essaie de réaliser est vraiment utile et je voudrais ajouter mon appui à sa motion. Je propose donc l'ajournement du débat à la prochaine séance du Sénat.

(Sur la motion du sénateur Bonnell, le débat est ajourné.)

#### LES TRAVAUX DU SÉNAT

**L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement):** Honorables sénateurs, je demande que tous les autres articles restent au *Feuilleton*.

**Son Honneur le Président *pro tempore*:** Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

#### TERRE-NEUVE

##### QUESTIONS D'IMPORTANCE, AUX PLANS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL—RETRAIT DE L'INTERPELLATION

Sur l'interpellation n° 4:

**Par l'honorable sénateur Ottenheimer:**

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur des questions d'importance, aux plans fédéral et provincial, qui intéressent particulièrement la province de Terre-Neuve.

**L'honorable Gerald Ottenheimer:** Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat, je voudrais retirer cette interpellation. Je l'ai fait inscrire au *Feuilleton* comme sujet de mon premier discours. Emballé par les nombreux avantages que le pays retirera de l'Accord du lac Meech, je suis intervenu dans le débat. Je suis heureux d'annoncer aux honorables sénateurs que mon premier discours est chose faite!

**Son Honneur le Président *pro tempore*:** La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

(L'interpellation est retirée.)

(Le Sénat s'ajourne à demain, 14 heures.)